

**PREMIÈRES JOURNÉES DOCTORALES SUR  
LA PARTICIPATION DU PUBLIC ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**  
*organisées par le GIS Participation du public, décision, démocratie participative*  
**ENS-LSH, LYON, 27-28 NOVEMBRE 2009**

**Un projet de mise en place d'un dispositif participatif de type *focus groups délibératifs* (FGD)  
Cas d'étude : gestion de la nature dans le département de la Seine-Saint-Denis (93).**

**Armony Piron**

Laboratoire d'anthropologie sociale et culturelle (LASC)

ISHS, Université de Liège

[armypiron@hotmail.com](mailto:armypiron@hotmail.com)

Introduction

Ma recherche de thèse en anthropologie se base sur une commande de l'Observatoire Départemental de la biodiversité urbaine (ODBU, CG 93) dont le but est de proposer des pistes de médiation qui permettent de relier la population du département de la Seine-Saint-Denis (93) à la nature. Derrière la commande de cette étude l'ODBU fait le pari que relier la population à la nature, c'est la relier aux enjeux écologiques. Si elle est davantage en relation avec la nature, cette population aura un avis sur des questions environnementales et pourra l'exprimer afin que cet avis soit pris en compte dans les décisions politiques concernant la gestion de la nature dans le 93. Pour répondre à cette commande, dans un premier temps, j'interroge les habitants sur leurs pratiques et représentations de la nature, soit sur les relations qu'ils entretiennent à la nature urbaine, animale et végétale, qu'ils rencontrent dans leur quotidien. Je souhaite étudier les manières réelles dont les citoyens se relient à la nature, c'est-à-dire les médiations qu'ils utilisent dans leur quotidien pour se relier aux éléments de nature urbaine. Ensuite, je tenterai de voir en quoi ces modes de relations engendrent ou pas une sensibilité aux enjeux écologiques. Comme nous verrons que ce lien n'est pas toujours effectif, je proposerai, finalement, un dispositif participatif qui permet d'étudier comment des citoyens peuvent s'engager dans des problématiques à enjeux environnementaux. Actuellement, je clôture la première partie de ma recherche et je réfléchis à la mise en place du dispositif participatif. Après avoir présenté brièvement les premiers résultats de mon étude sur les pratiques et représentations de la nature, je présenterai le type de dispositif participatif que j'envisage développer pour répondre à la seconde partie de ma recherche.

Les relations (pratiques et représentations) des séquano-dionysiens à la nature

Je souhaite comprendre quelles relations les séquano-dionysiens développent avec la nature animale et végétale, qu'elles soient domestiques ou publiques, présente dans leur environnement quotidien. Quels rôles respectifs jouent la connaissance scientifique, l'attraction sensorielle, l'émotion esthétique et l'anthropomorphisme dans ces modes de relation ? Dans une perspective anthropologique, c'est par une recherche qualitative que j'ai décidé d'investir mon objet de recherche, dans le but de dresser l'état des lieux des relations qu'entretiennent les séquano-dionysiens à la nature qui les entoure. Ainsi durant 5 mois (février-juin 2009), j'ai parcouru le département de la Seine-Saint-Denis (93) en conduisant des entretiens individuels approfondis (Kaufmann, 1996) en situation (domicile, espace vert et espace bâti) avec la même personne, auprès d'une trentaine d'habitants. De cette enquête, je retiens la grande diversité des pratiques et représentations de la nature. En effet, celles-ci varient en fonction du contexte (espace spatio-temporel) et / ou des personnes et / ou des éléments de nature. Une même pratique de la nature peut référer à des univers de sens totalement différents. Par exemple, faire une bouture renvoie à l'idée de partager, perpétuer la nature, l'aider à se développer pour une personne. Tandis qu'une

autre personne analyse cette action comme une marque de non respect de la nature. L'extrait ci-dessous livre un dialogue entre un jeune couple âgé d'une trentaine d'années ; C, infirmière française élevée dans sa famille d'origine africaine et M, informaticien français. A est l'enquêteur, soit moi-même.

*C : et, n'oubliez pas la bouture !*

*M : ah... ... tu vas couper cette pauvre plante. ... pauvre plante.*

*A : Ah, ça vous /*

*M : non, non, non, // Mais là, elle est carrément en train de s'acharner dessus. //C'est de la boucherie, carrément !... Pauvre plante ! Imagine, on serait en train de te couper ton bras, comme ça !*

*C : mais non, ça ne lui fait pas mal.*

*A : vous, vous ne le feriez pas ?*

*M : non, mais moi, en fait, je ne suis pas...*

*C : ça va créer une nouvelle plante, ça va faire une nouvelle bouture.*

*M : ouiiii, ouiiii, ça va créer une nouvelle plante (ton : « cause toujours »)*

*C : oh,... chouchou...*

*M : oui, je sais.*

*C : il faut partager la nature, non ? //Tu vois, là, j'ai dit quelque chose de bien : « il faut partager la nature » !*

*M : si tu considères que la pauvre plante a une âme, oui, tu lui fais mal.*

Derrière ces discours, on comprend que M se rattache à un système animiste de relation à la nature. Tandis C, se situe dans un système de croyance qui peut être qualifié de naturaliste (Descola, 2001)<sup>1</sup>. A partir de mon étude sur les pratiques et les représentations de la nature, je dégage six modes de relation à la nature. 1) Le mode de relation *scientifique* est basé sur une connaissance biologique de la nature fonctionnelle. 2) Le mode de relation *affectif* est basé sur un rapport émotionnel à la nature, rapport dans lequel interviennent les affects. Dans ce mode de relation, la nature renferme une dimension culturelle dans le sens où elle est intrinsèquement liée à un souvenir qui inclut un être cher (plante offerte par quelqu'un, terre héritée des ancêtres, etc). 3) Le mode de relation sensoriel fait référence à une relation à la nature qui passe par le corps et les sens. Ce mode de relation induit souvent une communion avec la nature, c'est-à-dire le sentiment de faire partie de cette nature qui nous dépasse. 4) Le mode de relation esthétique à la nature est lui aussi basé sur un rapport émotionnel à la nature dans lequel intervient le jugement esthétique. Le critère du beau est très souvent manipulé. 5) Le mode de relation utilitariste est basé sur l'utilisation et / ou la consommation de la nature. 6) Finalement, le mode de relation anthropomorphique est basé sur l'attribution de caractéristiques humaines à des entités non humaines. Ce sont surtout les animaux – domestiques et sauvages- qui se voient décrits de la sorte. Ces modes de relations ne s'excluent pas mutuellement : selon le contexte et l'élément de nature considéré, une personne développera tantôt un mode de relation, tantôt un autre mode de relation. Ainsi, même si les citadins sont souvent décrits comme déconnectés de la nature (Pyle, 2003 ; Balmford et al, 2002), force est de constater que plusieurs relations existent entre eux et la nature qui les entoure (nature sauvage ou jardinée, publique ou privée, arbres, fleurs, animaux, etc.). Par contre, il apparaît une déconnection des citadins à une représentation *scientifique* de la nature : peu de personnes ont des connaissances biologiques sur la nature, très peu considèrent la nature comme un système fonctionnel, les connaissances écologiques sont absentes chez la plupart<sup>2</sup> des citadins. A ce propos, divers auteurs (p. ex. Kidd & Kidd, 1996; Pandey, 2003) ont insisté sur le fait que la connexion directe avec la nature dans l'enfance est un élément très important pour le développement d'une sensibilité écologique qui aille au-delà d'une attirance superficielle et consumériste. Parallèlement, connaître la nature et l'apprécier telle qu'elle est favorise le développement d'une sensibilité écologique pour chacun, qu'on peut postuler comme étant gage d'une implication en faveur de l'environnement et du

<sup>1</sup> Selon Descola (2001), le mode de relation animiste voit des intériorités (affect, sensibilité) partagées mais des extériorités (enveloppe extérieure) distinctes entre homme et nature. Le système naturaliste considère les intériorités et les extériorités distinctes entre ces deux entités.

<sup>2</sup> A l'exception de deux personnes interrogées : un étudiant biologiste passionné de botanique et un retraité membre de l'association des murs à pêche de Montreuil qui participe régulièrement aux activités d'ERE proposées par le département.

développement durable (Bamberg, 2003). En tous cas, mes premiers résultats obligent à préciser à quelle nature et à quel type de (dé)connection on fait référence. C'est réducteur et donc faux de dire que les citoyens sont *déconnectés* de la nature.

Mais alors, qu'engendrent les modes de relations développés par les citoyens par rapport aux enjeux environnementaux ?

La question est complexe. Il n'apparaît pas de lien causal entre un mode de relation à la nature et une sensibilité environnementale. Par contre, certaines personnes dans certaines situations peuvent développer des sensibilités en faveur de certaines questions environnementales. Par exemple, un mode de relation à la nature qui se traduit par un attachement à cette nature, va très souvent conduire les personnes à défendre l'idée de protection et de conservation de cette nature en revendiquant différentes motivations. Il convient de préciser le caractère hyper contextualisé de cet engagement : il est bien question d'une nature particulière dans une situation particulière, à un endroit particulier et donc d'un engagement particulier. L'extrait ci-dessous illustre les motivations qui poussent *Mi, parisienne de pure souche*<sup>3</sup>, retraitée qui vit dans un HLM à Bobigny depuis 30 ans, à vouloir conserver l'espace vert –et plus spécialement les arbres- situé autour de son immeuble.

*A : mais je n'arrive pas à comprendre pourquoi ça vous gêne tant qu'on les coupe (les arbres).*

*Mi : ça me gêne parce que un arbre, c'est la vie ! C'est beau un arbre ! C'est grand ! Ça me gêne.*

*A : excusez-moi, je vais être provocatrice/*

*Mi : mais il le faut ! (rire)*

*A : (rire) Bon, dans ces cubes<sup>4</sup>, il y aura plein de personnes, ça sera la vie aussi !*

*Mi : Mais ils vont replanter mais c'est pas pareil parce il va falloir attendre trente ans pour les voir grands. J'ai 63 ans, est-ce que dans trente ans je serai encore là ?*

*A : donc vous n'aurez pas le même plaisir avec un petit arbre ?*

*Mi : Non, non, non, non, non !!! On les a vus grandir ces arbres !! Quand ils ont laissé tous ces arbres, c'était très bien. Ils en ont replanté d'autres et ceux là, on les a vus grandir ; et quand je parlais avec les jardiniers, ils ont dit « vous savez, Madame, ils vont replanter des arbres mais déjà grands ». Vous vous rendez-compte des millions que ça va coûter ! Ce n'est pas donné un arbre, ça coûte cher un arbre.*

*A : et le fait de les avoir vus grandir, vous êtes attachée à ces arbres ?*

*Mi : ben oui, je suis attachée à mon jardin que j'ai en bas.*

Dans cet extrait, on identifie clairement l'attachement de *Mi* à ses<sup>5</sup> arbres. On remarque aussi le caractère hyper contextualité de son attachement : même si d'autres arbres seront replantés, ça ne satisfera pas *Mi* car elle ne verra plus ses arbres. Souvent, cet engagement environnemental local ne s'élargit pas à la nature globale. Ceci est particulièrement vrai par rapport au chauffage et à l'électricité : beaucoup de personnes limitent leur consommation pour une raison économique certes mais aussi pour l'environnement<sup>6</sup>. Parallèlement, ces mêmes personnes ne font pas le lien entre leur comportement et les enjeux du réchauffement climatique. Par ailleurs, il semblerait qu'un même objectif environnemental puisse être atteint à partir de motivations différentes. Prenons l'exemple de la conservation d'un espace particulier : un même espace peut-être conservé parce qu'il est un habitat riche et utile à des espèces menacées (scientifique), parce qu'il offre un paysage exceptionnel au regard (esthétique), parce qu'il a abrité des ancêtres (affectif), parce qu'il procure des sensations fortes et uniques (sensoriel), parce qu'il est utilisé pour toutes sortes d'activités comme le pique-nique, le sport, etc (consommériste). Toutefois, dans ces différentes situations, les citoyens ne sont quasi jamais motivés par l'enjeu environnemental. Lorsque les citoyens s'engagent ou se préoccupent pour un enjeu environnemental, c'est parce qu'ils en retirent une satisfaction personnelle

---

<sup>3</sup> C'est ainsi qu'elle se définit

<sup>4</sup> Le cube c'est ainsi que *Mi* appelle les nouvelles constructions qui remplaceront certains HLM du voisinage et qui seront construites où se situe actuellement le jardin public.

<sup>5</sup> Lorsqu'elle parle en « je », *Mi* utilise le possessif « mes » pour qualifier les arbres du jardin public.

<sup>6</sup> Eux- mêmes le disent.

anthropocentrée. Seules les personnes qui ont un mode de relation scientifique à la nature développent aussi, une position biocentrée ou écocentrée<sup>7</sup>.

Au vu de ce qui a été exposé ci-dessus, la question de recherche ne peut plus être de trouver des moyens pour relier les citoyens à la nature –puisqu'ils le sont déjà- ! Une réunion avec l'ODBU précise donc cette question qui devient : relier les citoyens avec une nature fonctionnelle afin de leur permettre de comprendre les enjeux environnementaux d'un autre point de vue, c'est-à-dire d'un point de vue écocentré (celui de la nature et pas de l'homme).

#### Comment relier les citoyens aux enjeux environnementaux ?

Cette question est avant tout portée par les équipes d'éducation relative à l'environnement (ERE) (Montbéliard, 2007). *L'objectif fondamental de l'éducation relative à l'environnement est d'amener les individus et les collectivités à saisir la complexité de l'environnement, tant naturel que créé par l'homme - complexité due à l'interaction de ses aspects biologiques, physiques, sociaux, économiques et culturels - ainsi qu'à acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la prévention et à la solution des problèmes de l'environnement et à la gestion de la qualité de l'environnement*. (Déclaration de Tbilissi, 1977). Cette définition, même ancienne, est aujourd'hui encore revendiquée comme étant la base de l'ERE (Hébert, 2009). Elle repose sur le présupposé selon lequel le peuple est un réceptacle ignorant qu'il convient d'éduquer. Ainsi, les programmes d'ERE ont pour but de favoriser un mode de relation scientifique entre les hommes et la nature. On se situe dans un schéma de communication verticale et asymétrique où le détenteur de l'information (soit les éducateurs en ERE) –donc du pouvoir- doit la transmettre au (plus grand) public (ignorant). Habermas (1981) qualifierait ces discours comme étant de *l'agir stratégique*, c'est-à-dire exercer une action par laquelle on cherche à avoir de l'influence sur l'autre, soit à convaincre. ... Mais au vu de la faible ampleur de l'engagement environnemental citoyen, tout porte à croire que ces méthodes ne rencontrent pas les résultats escomptés. C'est précisément ce à quoi ont été confrontés Taylor et Curnow (2007) en testant une méthode d'éducation à l'environnement sur les déchets : leurs résultats obtenus sont très moyens. Ceci semble confirmer les conclusions de plusieurs études (p. ex. Ewert A., Place G. et al, 2005 ; Olli E., Grendstad G. et al, 2001) qui affirment que les attitudes pro-environnement ne sont pas corrélées à l'éducation, mais qu'elles seraient davantage en lien avec les activités pratiquées en extérieur. Les ERE rétorquent que leur non efficacité réside dans la difficulté de toucher un public élargi et pas uniquement des personnes déjà sensibilisées<sup>8</sup>. Trouver des moyens pour mesurer l'efficacité des actions d'ERE interpelle beaucoup les éducateurs qui tentent de développer, avec beaucoup de difficultés, des indicateurs<sup>9</sup>.

Face à l'échec relatif de ces programmes, je propose de travailler de façon diamétralement opposée aux ERE. Pour relier les habitants du 93 aux enjeux environnementaux, mon moyen est d'élargir le point de vue de la population. Je ne veux pas imposer une vision comme tentent de le faire les ERE en travaillant à développer un mode de relation scientifique à la nature. Ma méthode propose de prendre en compte l'expertise empirique de la population en se basant sur ses véritables modes de relations à la nature. Plutôt que d'imposer une « vérité », je désire amener les personnes à élaborer une réflexion élargie, basée sur leur propre représentation et mode de relation au monde. Pour ce faire, je désire développer un dispositif participatif que je présente ci-dessous.

---

<sup>7</sup> Le point de vue écocentré est centré sur les systèmes écologiques. Cette vision permet de situer l'homme dans la nature car le point de vue adopté ici n'est pas l'homme mais la communauté biotique (ensemble dont l'homme fait partie). Le point de vue biocentré est centré sur les entités naturelles considérées individuellement, homme exclu. Cette vision accorde une valeur d'existence intrinsèque aux entités naturelles. Dans son extrémisme, cette vision peut aller jusqu'à sacraliser la nature en affirmant que l'histoire de l'homme est négligeable dans l'histoire de la vie. Si l'homme venait à disparaître, c'est ce qui pourrait arriver de mieux à la nature.

<sup>8</sup> Idée partagée par les intervenants à la journée d'éducation relative à l'environnement organisée par les équipes d'ERE du CG 93, 14 octobre, Seine-Saint-Denis.

<sup>9</sup> Ibidem.

## Méthodologie du focus group délibératif (FGD)

- Objectif des FGD

Initialement développés en marketing (Kitzinger J. and Barbour R., 1999), les focus groups visent principalement à saisir les préférences de consommateurs par rapport à un produit ou à un concept (p. ex. slogan publicitaire). Mon utilisation expérimentale du FGD se distingue de son utilisation en marketing. En effet, mon objectif n'est pas de saisir les préférences des habitants par rapport à des propositions mais d'étudier la construction de leurs réflexions collectives, à partir des interactions provoquées par le dispositif. Ainsi, plutôt que de fermer le débat par la (in)validation de propositions, le dispositif veut, au contraire, ouvrir le débat en explorant une question.

Mon souhait est de permettre à des citoyens de s'impliquer dans une réflexion qui porte sur la nature présente sur leur territoire. Mon choix se porte sur l'échelle locale, soit une commune du département. A travers mon dispositif, j'aimerais identifier comment les participants se basent sur leur propre expérience, sur leurs pratiques et modes de relations à la nature pour alimenter un sujet qui leur sera proposé. D'autre part, je porterai une attention particulière à la manière dont les participants se réapproprient des arguments énoncés par d'autres. En proposant à des citoyens de discuter et de délibérer sur une problématique, mon intérêt est de comprendre comment différentes conceptions et pratiques de la nature cohabitent, s'articulent, s'élaborent, se structurent, se complètent ou s'annulent au sein d'un processus participatif à visée délibérative. Au vu des données de l'enquête qualitative, je peux d'ores et déjà supposer qu'une diversité d'arguments sera énoncée.

- La problématique à débattre : la trame verte et bleue (TVB)

La thématique à traiter a été déterminée en concertation avec l'ODBU. Nous désirons proposer un travail de réflexion concret, ancré dans la réalité, aux participants. C'est ainsi que nous avons retenu la problématique de la TVB, déclinée sous le nom du « chemin des parcs » en Seine-Saint-Denis. Comme son nom l'indique, cette coulée verte ambitionne de relier des espaces verts entre eux en alliant 3 fonctions : déplacement vélo, piéton et continuités éco-paysagères. Pour le moment, la TVB n'est qu'un schéma d'intention, la question reste donc ouverte. Le projet d'un tel tracé se heurte à des difficultés au vu de la multiplicité des acteurs concernés. Parmi eux, nous pouvons déjà identifier les politiques et les aménageurs, les propriétaires fonciers avec qui il sera nécessaire de négocier l'achat des surfaces à aménager, des associations comme les groupes de randonnées pédestres et cyclistes, des scientifiques biologistes et écologues qui se penchent sur cette question, ainsi que les utilisateurs de l'espace (par exemple les pêcheurs et les riverains de la zone à aménager). On comprend que tracer une TVB peut renfermer des enjeux diversifiés, contrastés, parfois contestés selon les acteurs : certains scientifiques défendent l'intérêt écologique de ce futur espace tandis que d'autres scientifiques contestent la pertinence écologique des TVB en milieu urbain même s'ils ne nient pas l'intérêt social de ce type d'aménagement. Les communes peuvent être réticentes quant au coût engendré par les travaux. Par ailleurs, les associations de randonneurs pourraient défendre l'enjeu utilitariste de ces tracés qui pourraient entrer en concurrence avec l'aspect paysager du projet. On peut supposer que les aménageurs portent leur attention sur la faisabilité pratique du tracé. Bref, on peut supposer que le *meilleur tracé* diffère en fonction des acteurs qui le proposent. Il apparaît bien intéressant d'étudier comment les citoyens vont prendre part à ce débat.

- Le dispositif du FGD

- L'organisation

Concrètement, le dispositif expérimental comprendra plusieurs réunions (encore à définir, entre 3 et 6) successives, composées des mêmes personnes et étalées sur plusieurs mois. La dimension longitudinale du dispositif est une composante importante de la notion de délibération (Louviaux, 2006) : les participants ont besoin de temps pour élaborer une réflexion « réfléchie ». La première réunion rassemblera l'ensemble des participants et permettra de faire émerger leurs opinions, questions, représentations de la problématique qui leur est proposée. Lors de chaque

réunion suivante, la première heure recevra deux témoignages contrastés à la suite desquels les participants pourront poser leurs questions aux intervenants. Enrichis de nouveaux éclairages, durant la seconde heure les participants continueront la discussion sans les témoins. Ici, le modérateur-chercheur joue un rôle important dans la détermination du temps de parole accordé aux différents participants et aux intervenants C'est aussi lui le garant du respect des règles de bonne conduite (respect des autres et de leurs idées, écoute mutuelle,...).

- Élargir l'espace de délibération

- Alimenter le dispositif de manière interne

Plusieurs éléments du dispositif participent à l'ouverture de l'espace de délibération. Au niveau interne du dispositif, la diversité des profils des participants est souhaitée. Cette diversité ne vise pas une représentativité de la diversité sociologique mais elle permet de mettre en interaction diverses préoccupations, perceptions et usages sur la question de la TVB. Suivant cette optique, le public qui participera aux réunions de FGD sera recruté de manière à obtenir une diversification maximale des profils par rapport à notre problématique. Idéalement, parmi les habitants de la commune visée, nous recruterons des membres d'associations environnementales, de comités de quartiers, des randonneurs / pêcheurs ainsi que des personnes *ordinaires*<sup>10</sup>.

- Alimenter le dispositif de manière externe

Pour favoriser l'émergence de ces points de vue contrastés ainsi que pour élargir davantage l'espace de délibération, le dispositif sera alimenté de manière externe : chaque réunion verra une alternance entre un moment de dialogue avec d'autres acteurs de la problématique de la TVB et un moment de délibération entre participants. Ainsi, à chaque réunion, les participants seront confrontés à des témoignages contrastés d'intervenants qui injecteront de l'information dans le but d'enrichir le débat en apportant de nouveaux éclairages à la discussion. Attention, il est bien question de témoignages à discuter, non pas d'expertises à intégrer. Pour faire comprendre cette exigence aux intervenants et aux participants, je donnerai la consigne suivante : « Dites-nous ce que vous savez, pas ce que nous devons penser ou faire »<sup>11</sup>. Par cette volonté, je souhaite conférer le même statut au témoignage des intervenants qu'à celui des participants : l'intervenant détient une information que les participants ne détiennent pas, mais de la même manière, les participants détiennent eux aussi des connaissances qui leur sont propres. Dans ce sens, chacun est détenteur d'une expertise différente (Sintomer, 2008). Le statut du discours de l'intervenant comme témoignage et pas comme expertise participe à distinguer les FGD des conférences citoyennes. Les intervenants ne sont pas invités pour informer/éduquer un public ignorant. Leur rôle est uniquement d'ouvrir la discussion en apportant des éclairages sur différentes facettes de la problématique. Le dispositif ne veut pas instaurer une situation de communication d'agir stratégique. Au contraire, il veut proposer un espace ouvert de réflexion où, en fonction de ses sensibilités, de ses objectifs et de ses motivations, chacun prendra part au débat tout en réagissant face aux réflexions des autres participants. Sans viser le consensus, ce dispositif permet une communication qui s'apparente à l'agir communicationnel (Habermas, 1981) où le maître mot n'est plus de convaincre mais de s'entendre pour agir. Ainsi, par un mécanisme de co-construction des savoirs, les participants sont invités à réfléchir et à élaborer leur point de vue face à la problématique proposée.

- L'analyse des données produites par le FGD

La mise en place du dispositif participatif de type FGD dans lequel on demande à des habitants de produire une évaluation de la problématique de la TVB sur leur territoire vise la production d'une réflexion collective par ces habitants sur la question de la TVB. Ce dispositif présente l'avantage de pouvoir comprendre comment des habitants peuvent s'appropriier (ou pas) la question de gestion de la nature sur leur territoire et définir une position « réfléchie » ainsi que des

---

<sup>10</sup> Ordinaires, c'est-à-dire qui ne présentent pas les spécificités citées ci-dessus.

<sup>11</sup> Cette formule a été utilisée par P. Stassart dans la conduite de FGD, en 2006.

propositions à cet égard, à partir d'un savoir co-construit avec les autres participants, les témoins extérieurs et moi-même qui adopterai aussi le rôle de modérateur<sup>12</sup>. Au cours des réunions de FGD, je porterai mon attention sur les interactions discursives et non sur la pure saisie des représentations, individuelles ou collectives. Je tenterai de voir comment, au sein dudit dispositif, les acteurs prennent part (ou pas) au sujet proposé : quels arguments vont-ils avancer et de quelle manière vont-ils le faire ? Mon regard se portera sur le jeu de construction de la réflexion et de l'engagement collectif au sein de notre dispositif délibératif. C'est à l'aide du concept de légitimité que je voudrais analyser les interactions discursives. Pourquoi ? Parce que comme je l'ai expliqué précédemment, les pratiques et les représentations de la nature divergent fortement en fonction des personnes, des contextes et des éléments de nature considérés. En se basant sur les données de l'enquête par entretiens individuels qualitatifs nous pouvons présupposer une diversité d'argumentations et de propositions au sein de notre dispositif. Au cours des interactions avec les autres participants et avec les témoins, comment les participants vont-ils élaborer leur argumentation ? Comment vont-ils délibérer ? Comment leurs différents points de vue, parfois antagonistes vont-ils s'élaborer, se structurer autour de la problématique ? Comment les acteurs vont-ils défendre ou modifier leurs idées ? Si certaines s'imposent, lesquelles, comment et pourquoi ? Autrement dit, comment la légitimité des acteurs et de leurs arguments va-t-elle s'opérer ? Qui va reconnaître une légitimité à qui, sur base de quoi et comment ? En posant la question de l'attribution et de la reconnaissance de la légitimité, je considère la légitimité comme objet socio-anthropologique.

Finalement, si les participants le souhaitent, une dernière réunion pourra permettre la restitution du travail élaboré par les participants aux politiques (ODBU), voire à la communauté des acteurs impliqués dans la décision (commune, aménageur, scientifique, association de randonnées pédestres et cyclistes, etc). Le cas échéant, le dispositif participatif devient ainsi un outil de démocratie participative. Tout l'intérêt sera alors d'identifier comment ces données seront reçues et considérées par cet acteur. Autrement dit, il serait dommage de ne pas étudier les effets politiques du dispositif.

## Conclusion

Suite à l'enquête qualitative, nous pouvons conclure que le séquano-dionysiens ont bien des pratiques de la nature urbaine qui les entoure. Ainsi, ils développent différents modes de relation pour se connecter à cette nature. Quand la relation à la nature induit une forme d'attachement (à cette nature précise) les personnes présentent un engagement en faveur de la protection et / ou de la conservation de cette nature précise. Toutefois, cet engagement ne se généralise pas à des problématiques environnementales globales. C'est précisément sur ce point que j'envisage travailler dans la seconde partie de ma recherche : comment relier les séquano-dionysiens aux enjeux écologiques. Pour ce faire, j'envisage la mise en place d'un dispositif participatif de type FGD. Ce dispositif veut se baser sur le savoir et l'expérience empirique des citoyens tout en les confrontant à d'autres points de vue, c'est-à-dire à des expériences et à des savoirs différents. La force et l'originalité du dispositif réside dans son caractère ouvert et dans la liberté de réflexion qu'il laisse aux participants. Selon le niveau de lecture du dispositif, plusieurs types de données apparaîtront. Comme je viens de l'expliquer précédemment, en se penchant sur la production de données au niveau interne du dispositif, on pourra identifier par quel processus les participants élaborent leurs argumentations. Ensuite, pris dans sa globalité, le dispositif lui-même pourrait être un outil possible de démocratie participative en permettant à des citoyens d'influencer directement les décisions concernant la gestion de la nature sur leur territoire : il questionne un moyen particulier de permettre un dialogue entre citoyens et politiques sur un enjeu territorial. A la différence d'autres

---

<sup>12</sup> Ma position dans ce dispositif –organisateur, modérateur et analyseur- questionner l'implication et la distance du chercheur par rapport à son objet. Toutefois, cette position ne me semble pas être une limite à la conduite et à l'analyse des FGD car, finalement, cette situation est analogue à celle d'un entretien où le chercheur est, là aussi, organisateur, modérateur et analyseur. Je reconnais cependant la complexité de cette situation.

dispositifs participatifs, comme les conférences citoyennes, le dispositif du FGD prend appui sur les pratiques et représentations de la population. De plus, en ne visant pas un consensus, il pourrait être qualifié de plus démocratique car plus respectueux des diversités de chacun. Toutefois, les qualités de ce dispositif trouvent leurs limites dans le fait que ce dispositif ne garantit pas de résultat quant à l'élaboration d'une argumentation collective sur la problématique. Autrement dit, nous avons à l'esprit que la participation du public aux dispositifs pourrait conduire à (re)diviser ce public plutôt qu'à l'unifier. Finalement, si le FGD aboutit à des propositions citoyennes sur la problématique de la TVB, soumises aux politiques, il serait intéressant d'étudier les conséquences du dispositif participatif et plus précisément, des données qu'il produit, au sein de la délibération quant au tracé de la TVB sur la commune considérée : comment les propositions des citoyens seront-elles traitées ?

### Bibliographies

- Balmford A., Glegg L., Coulson T. & Taylor J. (2002), "Why conservationists should heed pokémon?", *Science*, 295 (5564) 236 7b.
- Bamberg S. (2003), "How does environmental concern influence specific environmentally related behaviors? A new answer to an old question", *Journal of Environmental Psychology*, n° 23, pp. 21-32.
- Descola P. (2001), Par-delà la nature et la culture, *Le débat*, n°114, mars avril 2001, pp. 86-101.
- Ewert A., Place G. et al. (2005). "Early-life outdoor experiences and an individual's environmental attitudes.", *Leisure Sciences*, n°27, pp. 225-239.
- Habermas J. (1981), *Théorie de l'agir communicationnel*, trad. fr. 1987, rééd. Fayard, 2001 pour le t. I, Fayard, 1997 pour le t. II.
- Hébert M. (2009), Communication orale à la journée d'éducation relative à l'environnement organisée par les équipes d'ERE du CG 93, 14 octobre, Seine-Saint-Denis.
- Kaufmann J-C (1996), *L'entretien compréhensif*, France, Editions Nathan.
- Kidd A.H. and Kidd R.M. (1996), "Developmental factors leading to positive attitudes toward wildlife and conservation. Applied animal behaviour", *Science*, n°47, pp. 119-125.
- Kitzinger J. and Barbour R. (1999), *Developing Focus Group Research*, Sage Publications, London.
- Louviaux M. (2006), *Qualification des apports d'une délibération de consommateurs sur la question des labels et leur approche pesticides*, communication interne, SEED, Ulg.
- Montbéliard (2008), Rencontres urbaines « Education à l'environnement urbain : un enjeu de société ! », 3 - 5 décembre 2008, Montbéliard.
- Pandey P. D. (2003) "Child participation for conservation of species and ecosystems". *Conservation Ecology*, n° 7 (2). {online} URL: <http://www.consecol.org/vol7/iss1/resp2>.
- Piron A.; (2007), *Consommateurs et viande bovine biologique, quelle relation ?*, mémoire de DEA, Ulg, SEED, Arlon.
- Olli E., Grendstad G. et al. (2001). "Correlates of environmental behaviors. Bringing back social context.", *Environment and Behaviour*, n° 33, pp. 181-208.
- Pyle R. M. (2003), "Nature matrix: reconnecting people and nature", *Oryx*, n°37 (2), pp. 206-214.
- Sintomer Y. (2008), « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », *Raisons politiques*, n°31, pp. 115-133.
- Taylor A., Curnow R. et al. (2007). "Education campaigns to reduce stormwater pollution in commercial areas: do they work?", *Journal of Environmental Management*, n° 84, pp. 323-335.
- Tbilisi Declaration (1977), Intergovernmental Conference on Environmental Education, organized by Unesco in co-operation with UNEP, Tbilisi (USSR), 24 - 26 October 1977.